

NOË #109

le magazine de One Voice



DOSSIER

INFILTRÉS DANS LES FOURRIÈRES FRANÇAISES

Nous demandons
un plan d'urgence
pour nos
compagnons
qui meurent dans
les fourrières

CIRQUE AVEC ANIMAUX

Huit rescapés
secourus en urgence

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Le lobby tente
l'intimidation

MARINELAND

Nos images
provoquent une vague
de solidarité en faveur
des orques

SOMMAIRE

Édito	1
Qui-vive	2
Dossier	3
Infiltrés dans les fourrières françaises	3
En campagne	
Face à Steve Gougeon, la justice avec nous !	6
Animaux expérimentés : notre travail fait trembler le Gircor	8
À l'affût des chasseurs pour sauver des vies	9
L'avenir d'Inouk, Wikie et Keijo se joue maintenant	10
Agissons ensemble	11
Ils parlent de nous	13

Dans les fourrières françaises, les chats sont réduits à de simples numéros et abattus, même s'ils sont en bonne santé.



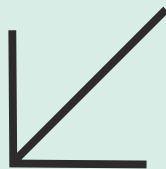
Siège social, Département administratif et missions

BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 35 67 30
info@one-voice.fr WWW.ONE-VOICE.FR

Noén n°109, avril 2024. Directrice de publication : Muriel Amal. Rédactrice en chef : MéliSSa Saule. Rédacteurs : Marie-Sophie Bazin, Corinne Bouvot, Marion Henriot, Jessica Lefèvre-Grave, MéliSSa Saule, Nicolas Yahyaoui. Révision : Méryl Pinque. Graphisme : Sweet Punk. Mise en page : Marie Fournier. Imprimeur : Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024. Numéro d'ISSN : 1767-882 x. Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex.

Crédits photos : Couverture, sommaire : One Voice. Page 2 : One Voice. Pages 3, 4, 5 : One Voice. Page 6 et 7 : Didier Pazery/One Voice. Pages 8 et 9 : One Voice. Page 10 : Byrdyak/AdobeStock, tqmkn924/AdobeStock. Pages 11 et 12 : One Voice, DR. Page 13 et 14 : DR.

ÉDITO



POUR QUE VIVENT LES TANGUES

Chères amies, chers amis,

La vie est vraiment dure pour certains. Ils se mettent en congé spécialement pour s'adonner à leur loisir préféré, la chasse aux tangues, et voilà que nous leur mettons des bâtons dans les roues ! À La Réunion, en effet, traquer ces petits mammifères aux allures de hérissons jusque dans leur logis est une activité très prisée. Près de 100 000 d'entre eux sont tués chaque année selon une pratique qui s'apparente à la vénerie sous terre.

Pour satisfaire les adeptes de cette cruelle tradition, le préfet contourne la réglementation en permettant le massacre des animaux de la mi-février à la mi-avril, en pleine période de reproduction. Pourtant, le Code de l'environnement interdit leur chasse au-delà du 15 janvier lorsque les bébés naissent. Nous avons dénoncé cette illégalité dès 2022 et le tribunal administratif de La Réunion nous a donné raison en décembre dernier.

Forts de cette victoire, nous avons attaqué l'arrêté qui autorisait, cette année encore, la chasse aux tangues à partir du 17 février. Et nous avons une fois de plus gagné, en protégeant des dizaines de milliers d'entre eux d'une mort certaine.

Mais ici comme ailleurs, les chasseurs font la loi. « Touch pa nout Tang », osent-ils clamer à notre adresse pour défendre non l'animal mais les bains de sang. Willy Schraen, le président de la Fédération nationale des chasseurs, s'est rallié au mouvement de protestation et nous sommes dans le collimateur de tous. La préfecture complaisante a, quant à elle, promis d'édicter un nouvel arrêté, piétinant la décision de justice. Ainsi, la loi a beau être de notre côté, même les services de l'État supposés l'appliquer en font fi. Sans doute pensent-ils que nous finirons par baisser pavillon. Il n'en est rien. Jamais nous ne laisserons les animaux, même les plus humbles et méconnus, à la merci de ceux qui les haïssent.

Avec mes amitiés de combat,
Muriel Arnal, Présidente-fondatrice

L'ŒIL DE LILY



QUI-VIVE

PLAINTÉ POUR SNOOKY, VICTIME D'UN PIÈGE

Les pièges des chasseurs ont fait une nouvelle victime. Le 31 janvier, Snooky a été découvert en détresse, la patte avant gauche prise au piège. Transporté chez le vétérinaire, le chat a finalement dû être amputé de son majeur et de son annulaire. Nous nous sommes joints à sa famille et à l'association l'Arche de Ninie et ses Amis pour porter plainte.

CONTRE LA MARCHANDISATION DES LOUPS

Cet hiver, nous nous sommes mobilisés contre deux projets indignes. L'un prévoyait que des loups rejoignent un parc animalier du Doubs, l'autre qu'ils soient enfermés dans le Loiret pour servir de support à des stages d'entreprise et des séminaires. Notre opposition à cette exploitation a été largement partagée, avec 98 % d'avis défavorables au second projet.



LE CHIFFRE

66 CHIENS

Après six ans d'enquêtes et de procédures judiciaires, nous étions aux côtés des autorités pour secourir tous les chiens encore détenus par Richard Mandral. Le 4 mars, en Haute-Vienne, ce sont ainsi quelque 66 chiens qui ont été saisis à l'éleveur-chasseur placé en garde à vue. Nous préparons un dépôt de plainte pour qu'il ait interdiction de détenir des animaux.

SOUTIEN À ELLE CONTRE LES FOURREURS

Le 28 février, nous étions au tribunal judiciaire de Nanterre aux côtés de la marque ELLE INTERNATIONAL, attaquée par la Fédération française des métiers de la fourrure pour avoir exclu la fourrure animale des pages de son magazine

en décembre 2021 afin de « rejeter la cruauté envers les animaux ». Cette barbarie à l'encontre des animaux élevés pour leur pelage, nous l'avons documentée et nous défendrons toujours la liberté de la dénoncer !

BLOGOSPHERE

Vos correspondances

#DELPHINARIUMS

Merci beaucoup One Voice, il faut les sauver, ces pauvres animaux ne méritent pas d'être envoyés dans ce mouloir au Japon.
Marie-Hélène

#ARCHE DE NOËL

Enfin la fin d'un calvaire inimaginable pour tous ces animaux. Un grand merci pour votre ténacité.
Pierre34

#JUSTICE POUR JON, CÉLESTE, PATTY, HANNAH ET MARLI

J'ai vu de mes yeux la souffrance de ces fauves, lorsque ce cirque était dans ma commune de Gaillon (27200) et je vous avais contactés. Je suis très heureux de l'avoir fait.
Terry



DOSSIER

INFILTRÉS DANS LES FOURRIÈRES FRANÇAISES

Certains ont été abandonnés. D'autres sont nés dans la rue. Coupables de ne pas avoir été aimés, ces chiens et ces chats devraient être soignés, cajolés et sécurisés. Ils ne connaissent que la misère des cages et l'angoisse du couloir de la mort dans les fourrières françaises. Nous demandons un plan d'urgence pour nos compagnons. MéliSSa Saule

L'investigation fut longue et douloureuse. Pendant un an, nos enquêteurs ont infiltré plusieurs fourrières françaises. À leurs risques et périls, ils ont tourné en caméra cachée. Leurs images sont glaçantes. Insoutenables. Scandaleuses. Le premier volet de notre enquête s'est déroulé en mai dernier, au SIVU 47. Là, nous avons croisé des chats entassés sur de simples étagères ou à même le ciment, dépossédés de leur identité, réduits à de simples numéros.

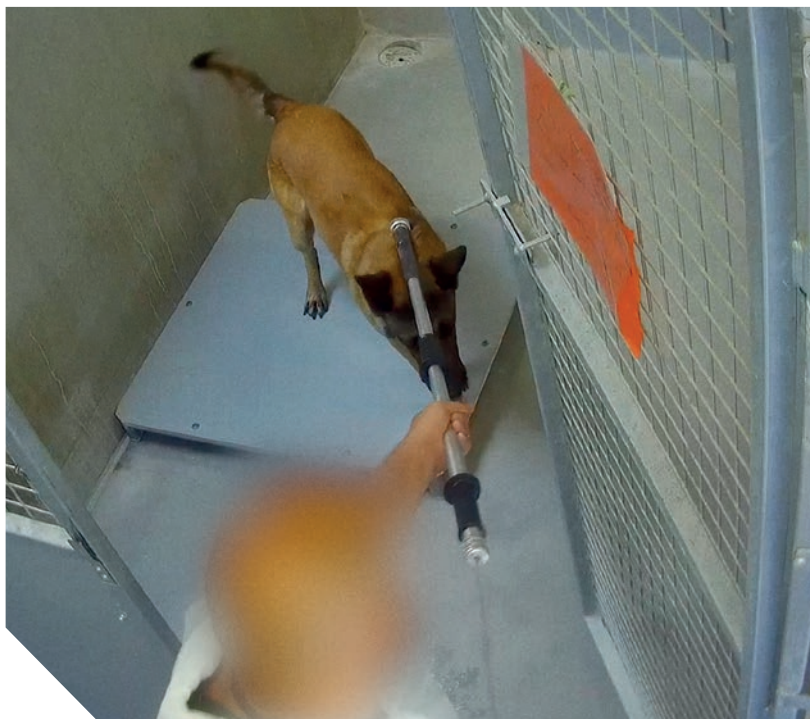
L'un deux, le « 174 », était paniqué. Blessé à force de se jeter contre les grilles, il est pourtant resté enfermé, sans soins, dans l'indifférence générale. En consultant les fiches d'identification et les cahiers de suivi, nous avons pris la mesure du sort tragique qui frappe nos compagnons. Si aucun ne bénéficiait de traitements médicaux, les mises à mort volontaires, elles, étaient quotidiennes. Que les animaux soient malades ou pas, blessés ou pas, leur destin était scellé d'emblée.

↑ Derrière les grillages ou les vitres, nos enquêteurs ont lu l'incompréhension dans les yeux de nos compagnons. Personne ne vient les rassurer.

Nous avons aussitôt déposé plainte contre cette fourrière et décidé d'aller plus loin. Car cette première investigation soulevait des questions : qu'en était-il des autres ? Cet établissement constituait-il une exception ?

Pour le savoir, nos enquêteurs ont visité incognito une autre fourrière quelques mois plus tard, en Normandie cette fois. Ils sont tombés sur un cabanon glauque, dépourvu de lumière du jour, où des félins malades, atteints de coryza ou de problèmes intestinaux, végétaient dans des états déplorables. Privés de soins et d'attention, aucun d'eux ne pouvait donc être proposé à l'adoption.

↓ Passé le délai légal de huit jours, les chiens sont attrapés avec une pince de capture pour un chemin sans retour.



Des bonnes pratiques de façade

Nous ne pouvions pas en rester là. Pour en avoir le cœur net, nous avons persisté. Nous pensions de bonne foi que si certaines fourrières étaient maltraitantes, cela ne pouvait pas être le cas de toutes. En effet, nombre d'entre elles, mandatées par des municipalités, sont chargées d'assurer des missions de service public auprès des chiens et des chats à la rue. Financées par nos impôts, elles affichent leurs bonnes pratiques et assurent tout mettre en œuvre pour le bien-être des animaux.

Mais derrière la façade chic de ces pensions « 4 étoiles », nous avons à nouveau croisé le désespoir et la mort. Nos enquêteurs ont filmé des chiens entassés loin des regards dans des locaux minuscules, laissés au milieu de leurs déjections, et des chats enfermés dans des caisses de transport. Là encore, rien n'est fait pour les remettre sur pattes et leur trouver une nouvelle famille. Car après huit longues journées à ce régime, si personne ne vient les réclamer, les chiens sont capturés au lasso pour être abattus, quel que soit leur état de santé. Nous avons été témoins de leur incompréhension, de leurs regards terrifiés, puis des piqûres létales pratiquées à tour de bras, orchestrées par une vétérinaire terriblement indifférente. Ici comme ailleurs, la mort est la seule issue. Les chats et les chiens doivent laisser leur place aux suivants, libérer les box. Ici aussi, la mort est lucrative, organisée de façon industrielle.

Une loi de pacotille

Notre enquête au sein de ces trois établissements le prouve : en France, tous les jours, nos compagnons sont tués en masse de façon parfaitement légale, victimes de l'apathie de nos dirigeants. La loi du 30 novembre 2021 contre la maltraitance animale aurait dû changer les choses. Il n'en est rien. Dans les faits, nos gouvernants se moquent allégrement de la situation. Pire, ils l'encouragent en refusant

→ Ces chatons auraient pu grandir dans un foyer aimant et sécurisant. Mais rien n'est mis en œuvre pour leur trouver une famille.



toujours d'encadrer sérieusement le commerce des chiens et des chats, notamment sur Internet. Tandis que les animaleries contournent l'interdiction de les vendre en les proposant désormais en « click & collect » sur leur site, les particuliers publient des milliers d'annonces illégales sur Leboncoin, contre lequel nous avons porté plainte. Ces achats impulsifs sont à l'origine des abandons. Depuis des années, nous les dénonçons et nous battons contre la marchandisation de nos compagnons. Face à l'inaction, nous œuvrons sur tous les fronts. Nous avons notamment mis en œuvre le programme Chatipi. Plus de cinquante chalets sont installés en France, autant de refuges qui permettent de soigner et stériliser les chats à la rue, mais aussi de sensibiliser le public et les mairies à leur sort. Nous poursuivons leur déploiement.

Des solutions existent

Mais ces chiens et ces chats errants, condamnés d'avance, méritent un véritable plan d'urgence. Car oui, des solutions existent. En Europe, nos voisins se mobilisent et mettent en place des politiques publiques efficaces. Ainsi, en septembre 2022, la Grèce a instauré le « Programme Argos » et alloué un budget de 2,9 millions d'euros pour aider les municipalités du pays à améliorer le bien-être des animaux sans foyer.

Au Luxembourg, pour réduire le nombre de chats abandonnés, certaines villes proposent aux particuliers une aide financière pour faire stériliser leurs animaux. La Belgique a rendu la stérilisation des félins obligatoire en 2018 : pour ceux qui vivent en famille comme pour ceux qui sont à la rue. Cette solution a très vite porté ses fruits : en à peine quelques mois, les « euthanasies » en fourrière par manque de place ont diminué de moitié. La France ne peut plus rester à la traîne. Nos compagnons méritent un autre destin. Vous savez qu'ils peuvent compter sur nous. •

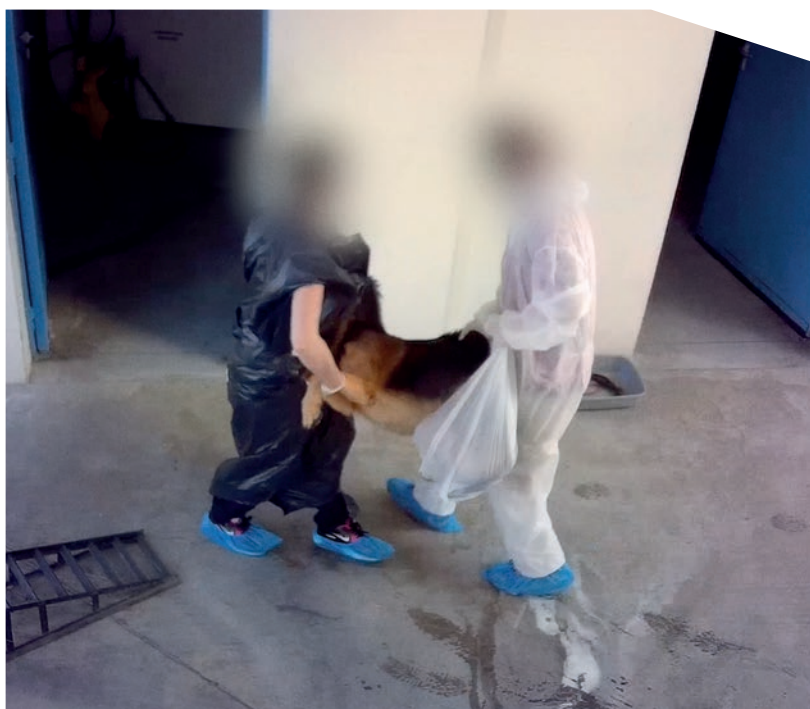
ONE VOICE ATTAQUÉE ET RELAXÉE



Holga

Lors de notre investigation dans la fourrière Passerelle en Normandie, nous avons croisé la route d'Holga. Cette douce bergère allemande, orpheline de son compagnon humain, y avait été expédiée. Meurtrie par cet abandon, elle était aussi blessée et végétait dans une cage nue. Holga a été abattue au bout de huit jours, sans même avoir été proposée à l'adoption.

Parce que nous avons dénoncé cette tragédie au grand jour, Passerelle a attaqué Muriel Arnal, notre présidente, en diffamation. Le 23 février dernier, la justice a prononcé la relaxe, sans droit de réponse, sans rectification des textes et des images que nous avons publiés.



← Après la piqûre fatale, les animaux sont jetés dans les bacs d'équarrissage, comme de vulgaires déchets.



FACE À STEVE GOUGEON, LA JUSTICE AVEC NOUS !

Depuis la saisie de Jon et ses compagnes en 2020, nous attendions la condamnation pénale de leur tortionnaire. C'est chose faite. Et nous nous battons pour sauver les autres animaux qu'il détient ! Marie-Sophie Bazin

↑ Lors du sauvetage, les gendarmes ont fait preuve d'une infinie bienveillance envers les animaux.

C'est un énorme soulagement : le 29 janvier dernier, justice a été rendue pour Jon, Céleste, Patty, Hannah et Marli. Car si nous avons pu mettre le lion et ses compagnes hors des griffes du gérant du Cirque de Paris en 2020, celui-ci n'avait toujours pas été condamné pour ce qu'il leur avait fait subir. Près de quatre ans que nous patientions... L'attente en valait la peine : le président du tribunal judiciaire d'Évreux a rendu le soir même de l'audience un verdict hors du commun et Steve Gougeon a été déclaré coupable de l'ensemble des infractions invoquées contre lui.

Condamnation exemplaire

Au terme de ce procès, le dresseur s'est notamment vu infliger deux mois de prison avec sursis, cinq peines d'amende et, ce qui nous importait le plus, la confiscation définitive de Céleste, Patty, Hannah et Marli, ainsi qu'une interdiction d'exercer une activité professionnelle avec des animaux.

D'autres sont encore sous sa coupe. Nous ne le savons que trop bien et avons pu en sauver huit dès la semaine suivante. Grâce au relais dans la presse de notre seconde victoire face à un circassien pour des faits de maltraitance,

la maire de Noroy a reconnu, sur une photographie de Steve Gougeon publiée dans un journal, l'homme qui avait abandonné deux chevaux, deux lamas, deux dromadaires, une highland et un watusi dans sa commune !

Sauvetage en urgence

Près de trois mois plus tôt, le dresseur les avait laissés dans un champ... et était parti sans laisser d'adresse. Livrés à leur sort, les malheureux erraient en quête de nourriture et d'eau. En plein hiver, ils avaient consommé de la neige pour s'abreuver et ne disposaient comme abri que d'une remorque ouverte à tous les vents, constellée de déjections. Seule la solidarité des agriculteurs et des riverains leur avait permis de survivre durant onze semaines. Alertés par l'édile, nous avons aussitôt pris les choses en main. Mobilisation de nos avocates, dépôt de plainte, coordination avec les transporteurs... En quatre jours, nous avons organisé la saisie des animaux et leur transfert vers des refuges partenaires où un nouvel avenir les attend.

En lieu sûr

Leurs besoins sont immenses. Après avoir été exploités durant des années par Steve Gougeon, enduré la faim et la soif, la plupart d'entre eux étaient hagards lorsque nous sommes venus les chercher. Certains présentaient même des blessures non soignées et se sont montrés terrorisés. Aujourd'hui, ils sont entourés des soins de vétérinaires spécialistes et tentent de se reconstruire. Le temps de la guérison sera long mais nous assurerons désormais leur complète prise en charge.

Nouvelle audience en vue

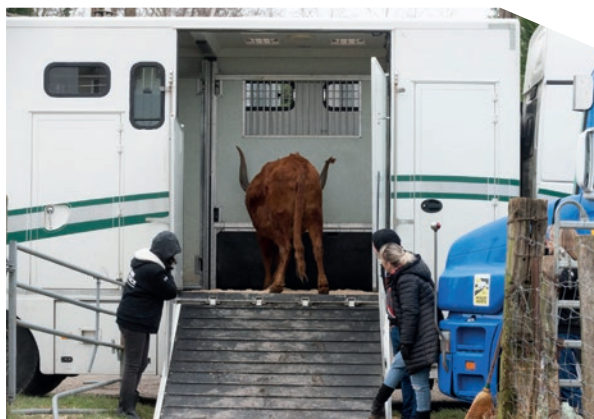
Sans scrupule ni honte, Steve Gougeon a déjà fait appel de ses condamnations... Qu'à cela ne tienne, nous sommes prêts à l'affronter de nouveau pour lui faire payer sa dette vis-à-vis de tous les êtres qu'il rudoie. Et cette fois, nous réclamerons qu'il n'ait plus jamais le droit non seulement de les exploiter, mais aussi de les détenir ! Nous restons déterminés. En dépit de l'inertie gouvernementale, la justice tend de mieux en mieux l'oreille. Gageons que nous marquerons de nouveaux points pour en finir, une fois pour toutes, avec celles et ceux qui continuent de rabaisser les animaux au rang d'esclaves ! •



LES QUATRE LIONNES VONT BIEN !

Si Jon n'a survécu qu'à peine deux ans aux violences qu'il avait subies, ses quatre compagnes continuent de mener une existence paisible loin des traumatismes passés. Bien sûr, elles portent encore les marques indélébiles de certaines blessures.

Patty et Marli notamment ne peuvent plus se mouvoir normalement, tant leurs hanches ont été abîmées par les fouets. Mais le bonheur de vivre ensemble, sans peur ni coups, dans un sanctuaire verdoyant, leur permet de goûter enfin à la sérénité.



← Le jour de la saisie, notre équipe était présente dès les premières lueurs de l'aube.

Après avoir beaucoup hésité, Teliah a fini par monter seule à bord du camion de transport.

ANIMAUX EXPÉRIMENTÉS : NOTRE TRAVAIL FAIT TREMBLER LE GIRCOR



L'enquête à haut risque que nous avons menée auprès des macaques à longue queue de l'Île Maurice a levé la voile sur leur souffrance. Ébranlé par la diffusion de nos images, le lobby de l'expérimentation animale cherche à nous discréditer. Nous ne nous taisons pas.
Marion Henriët

Stress, enfermement, tests douloureux et répétés, abattages massifs... Les animaux utilisés dans les laboratoires souffrent. Notre travail le démontre malheureusement chaque année. En 2023, comme vous l'avez peut-être lu dans un de nos courriers, grâce à nos enquêteurs infiltrés, nous avons documenté les conditions de vie et de mort des macaques à longue queue capturés sur l'Île Maurice. Quand ils ne sont pas enfermés à plusieurs en cage, en proie aux épidémies de tuberculose, les animaux sont manipulés brutalement par leurs geôliers, les petits arrachés des bras de leurs mères, puis parqués dans des soutes d'avion pour aller subir toutes sortes d'expériences à l'autre bout du monde...

Réagir à ces scènes bouleversantes sans condamner ce qui se trame dans ces fermes est impossible. Et c'est sans doute la raison pour laquelle le Gircor, qui représente les intérêts de l'industrie publique et privée de l'expérimentation animale depuis 1991, cherche par tous les moyens à nous discréditer. Indifférent à la douleur des singes, le lobby nous accuse d'avoir publié des images trompeuses, mensongères et même mises en scène pour manipuler l'opinion publique.

Des attaques qui ne doivent rien au hasard...

Ces attaques interviennent alors que nous attendons justement une réponse à notre candidature au Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA). C'est un enjeu de taille. En rejoignant cet organisme, nous pourrions lutter de l'intérieur pour que les comités d'éthique en expérimentation animale (CEEAA) soient enfin impartiaux et indépendants. En attendant l'abolition des tests sur les animaux, nous ferons tout pour obtenir qu'ils soient mieux contrôlés et infligent le moins de souffrances possible à leurs victimes.

... et qui prouvent au contraire l'impact de notre travail

Le Gircor craint évidemment ce scénario et n'a de cesse de chercher à déstabiliser notre association. Les mois précédant notre enquête à Maurice, il avait déjà dénigré notre rapport sur l'utilisation des chiens par les laboratoires, ainsi que celui sur les primates, déformant nos propos. À l'heure où nous nous apprêtons à finaliser ce Noé, nous avons appris que le Gircor avait supprimé le texte qui nous incriminait de son site web. Nous maintenons notre plainte en diffamation. Jamais nous ne céderons aux intimidations de l'industrie, qui prouvent que notre action fait avancer la cause des animaux des laboratoires. •

POUR LES CHIENS, POUR LES SINGES

Notre combat pour les victimes de l'expérimentation animale ne connaît pas de repos. À force de ténacité, nous avons enfin obtenu un jugement obligeant la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de l'Allier à dévoiler les non-conformités qui règnent au sein de l'élevage-usine de Gannat. Pour venir au secours des singes exploités à NeuroSpin, nous demandons que le laboratoire se voie retirer son agrément.

L'AVENIR D'INOUK, WIKIE ET KEIJO SE JOUE MAINTENANT

Ils auraient pu partir dans un parc aquatique au Japon en janvier dernier. Nos actions sur tous les fronts ont empêché le pire, mais les prochains mois seront décisifs pour Inouk, Wikie et Keijo. Nous sommes sur le pont.

Mélissa Saule

Alors qu'Inouk, Wikie et Keijo pleuraient encore la disparition de Moana, le Marineland d'Antibes ne leur laissait aucun répit. Début janvier, les dresseurs du parc apprenaient à Wikie à se positionner sur un hamac de transport, en vue de l'expédition des orques vers un parc aquatique du Japon. Un conditionnement révélateur des intentions du Marineland et d'autant plus scandaleux que nous avons obtenu de la justice quelques mois plus tôt la tenue d'une expertise indépendante sur leur état de santé et l'environnement dans lequel ils survivent.

Heureusement, nous avons pu révéler ce qui se tramait derrière les grilles fermées. Largement relayées par les médias (près de 1 000 articles et émissions entre le 7 et le 28 janvier), nos images ont soulevé une vague d'indignation partout en France. Ce soutien du grand public a fait la différence.

Une oreille attentive au ministère

En braquant les projecteurs sur les bassins bétonnés et la détresse des orques et en dénonçant les intentions du Marineland, nous avons obtenu un rendez-vous avec le ministère de la Transition écologique pour plaider la cause d'Inouk, Wikie et Keijo. Ainsi, nous avons pu expliquer notre projet de sanctuaire en Nouvelle-Écosse au large du Canada, projet que nous élaborons depuis de longues années avec notre partenaire, l'organisation américaine Whale Sanctuary Project. Le ministère a enfin décidé d'étudier les alternatives au parc japonais : il connaît donc aujourd'hui la solution que nous pouvons apporter et nous a écoutés d'une oreille attentive.

Parallèlement à cette action au sommet de l'État, nous avons aussi poursuivi notre bras de fer judiciaire avec le Marineland et obtenu que les orques soient gardées en France, le temps de l'expertise. Le parc aquatique a fait appel de cette décision, mais l'audience a été fixée au 29 octobre prochain. Ces quelques mois sont précieux : ils nous laissent une marge pour convaincre les autorités et le Marineland que cette vie en sanctuaire est la bonne solution.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'avenir des orques reste en suspens. Nous savons qu'elles vont reprendre les spectacles en avril. Mais nous serons sur place et continuons d'activer tous les leviers à notre disposition pour les sortir de là. •



UN SANCTUAIRE POUR LES DAUPHINS

Le Marineland d'Antibes détient douze dauphins : nous veillons aussi sur eux. En 2023, nous avons noué un partenariat avec Aegean Life Sanctuary et travaillons à un projet de sanctuaire au large de la Grèce.



De gauche à droite : Keijo, Wikie et Inouk, le 7 janvier 2024.

LE SOUTIEN DE NOS MILITANTS

Inouk, Wikie et Keijo peuvent aussi compter sur nos militants. En décembre et février, ils se sont rassemblés devant le Marineland. La première fois à la lueur des bougies pour rendre hommage aux 40 dauphins et 12 orques, morts au nom de l'industrie du divertissement. La seconde en février, lors des 25 ans d'Inouk, pour dénoncer ses longues années de captivité. L'enfermement n'a que trop duré.

À L’AFFÛT DES CHASSEURS POUR SAUVER DES VIES

Toujours plus déterminés à combattre les tueries des chasseurs, nous avons obtenu fin 2023 de nombreuses nouvelles victoires. Elles ont permis de protéger des milliers d’animaux et reposent sur trois piliers : réactivité, patience et anticipation. Nicolas Yahyaoui et Marie-Sophie Bazin



↑ De l’Orne à l’Indre-et-Loire, de la Creuse à la Manche, les blaireaux ont pu construire des galeries confortables pour y élever leurs bébés, sans risquer les piques des chasseurs.

Notre mobilisation pour les galliformes de montagne est payante. Six départements de France ont définitivement enterré la chasse de ces oiseaux protégés.

Chez les chasseurs, toutes les excuses sont bonnes pour tuer des animaux. Cet hiver, dans une commune des Pyrénées-Orientales, un troupeau de chèvres abandonné a été pris pour cible par les autorités. Accusés d’avoir rayé une voiture ou de faire tomber les pierres d’un muret, les animaux (une centaine) étaient condamnés à mort. Un véritable carnage se préparait donc lorsque les habitants nous ont alertés : pas moins de trois chasseurs étaient déjà réquisitionnés pour « venir à bout » des paisibles herbivores. Nous avons immédiatement saisi le juge et obtenu la suspension en urgence de l’arrêté préfectoral qui autorisait le massacre, avant même qu’il soit commis.

Agir vite

Voici un exemple parmi tant d’autres de la réactivité indispensable pour lutter contre la frénésie mortifère des chasseurs et la propension des autorités publiques à céder à leurs moindres caprices. Notre équipe se tient en permanence sur le qui-vive, prête à agir dans l’urgence pour sauver des vies. Une mission semée d’embûches mais, victoire après victoire, notre message fait son chemin devant les tribunaux : il est temps d’arrêter de prendre les animaux pour des boucs émissaires et des cibles vivantes juste « bonnes à abattre » !

Faire preuve de patience

Vous vous en souvenez : au printemps dernier, 4000 blaireaux ont échappé *in extremis* aux pelles et aux pioches

des déterreurs grâce à nos actions. De l’Orne à l’Indre-et-Loire, de la Creuse à la Manche, les petits bâtisseurs ont pu construire des galeries confortables pour y élever sereinement leurs bébés. Passé le temps de l’urgence, la justice devait encore se prononcer sur le fond de ces affaires en étudiant de plus près nos arguments et l’impérieuse nécessité de laisser les blaireaux en paix, au moins en période de reproduction... C’est chose faite : elle confirme toutes ces décisions... À l’heure actuelle, neuf tribunaux ont définitivement annulé les périodes complémentaires de vénerie sous terre ! De quoi laisser l’espoir que ces jugements fassent jurisprudence. Si toutefois les préfets les balayaient d’un revers de main à l’avenir, qu’ils soient prévenus : nous nous tenons prêts. Et, partout, nous serons là pour porter la voix d’animaux qui n’aspirent qu’à cohabiter pacifiquement avec les humains.

Savoir anticiper

Dans le Noé n° 108, nous vous annoncions également notre mobilisation pour les galliformes de montagne. Des perdrix grises des Pyrénées aux lagopèdes alpins, des milliers d’entre eux étaient promis à une mort tragique sous les balles des chasseurs... C’était compter sans notre détermination ! Forts des succès de 2022, nous avons cette fois-ci obtenu l’arrêt de la chasse dans six départements. Pour le bonheur de tous, les fusils des chasseurs se sont tus. Et ont laissé place cet hiver au chant des oiseaux sauvés... •



UN SANCTUAIRE PAS LE JAPON #StopDelphinarium

AGISSONS ENSEMBLE!

Marches, distributions de tracts, happenings... Nos militants rivalisent de créativité pour sensibiliser le public à la souffrance des animaux. Mélissa Saule et Corinne Bouvot



À Troyes

#RESPECT POUR LES LOUPS

2 octobre, puis du 2 au 17 mars

Sous l'influence des lobbies des éleveurs et des agriculteurs, les dirigeants ont juré la perte des loups. La présidente de la Commission européenne a même évoqué la possibilité de réviser leur statut d'espèce protégée. Mobilisés contre cette extermination programmée, les militants de 14 villes étaient présents dans les rues le 2 octobre pour alerter et sensibiliser le public au sort de ces mal-aimés. En mars, nos militants se sont aussi rassemblés en masse les deux premiers week-ends dans plus de vingt communes, lors d'une nouvelle action nationale coordonnée par One Voice. Non seulement les loups font partie intégrante de la biodiversité de notre pays, mais ils participent à sa préservation ainsi qu'à celle de nos régions. Les loups ont toute leur place à nos côtés. Il est temps de changer de regard sur eux. Nos militants y contribuent.

ENSEMBLE POUR LES ESOD

Novembre

Durant tout le mois de novembre, les militants ont bravé le vent, le froid et la pluie à plusieurs reprises et dans 18 villes de France pour demander la suppression de l'arrêté criminel pris par le ministère de la Transition Écologique et sauvegarder les vies des renards, des martres, des belettes, des fouines, des corneilles noires, des pies bavardes... Les habitants des forêts et des campagnes, déjà menacés par la perte de leur habitat, ne méritent en aucune façon cette étiquette d'ESOD (pour « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ») qui les condamne à mourir sous les tirs et dans les pièges des chasseurs tout au long de l'année.

À Fréjus



À Strasbourg

#JE SUIS LA VOIX DES ANIMAUX

10 décembre

La Journée internationale des droits des animaux (JIDA) n'avait jamais connu une telle ampleur en France ! Ce jour-là, plus de 20 antennes locales de One Voice ont invité le public et les associations à défiler pour tous les animaux. Les manifestations ont pris des formes diverses : marches, distributions de tracts, happenings, projections, ateliers pédagogiques... Partout, les militants ont fait preuve d'engagement et de créativité. Pour terminer cette année de combat sur une note positive, le rapport moral de l'association a été lu au public. Le travail colossal de l'association, nos victoires et nos avancées ont été unanimement salués.



À Nantes

#EXPERIMENTATION ANIMALE #LA CHASSE UN PROBLÈME MORTEL

Janvier, Ocean Fest

Le 6 janvier à Nantes, les militants de l'antenne Loire-Atlantique ont tenu un stand lors de l'Ocean Fest, un festival caritatif dédié à la protection des océans, pour évoquer le sort des mammifères marins captifs de l'industrie du divertissement. Ce même jour à Angers, les militants dénonçaient la chasse en enclos et se battaient contre le massacre des chevreuils au parc de Pignerolle. Le 27 janvier, l'antenne One Voice du Puy-de-Dôme Allier organisait une action en partenariat avec Camp Beagles Gannat à Vichy pour informer et sensibiliser le public au sort tragique des chiens détenus dans les élevages-usines de Gannat et Mézilles et destinés à l'expérimentation animale.



À Lyon

#STOP FOURRURE #STOP ANGORA

Janvier & février

Les 20 et 21 janvier, seize antennes se sont mobilisées pour cette première action coordonnée de l'année. Les bénévoles sont venus en force pour porter la voix des millions d'animaux sacrifiés au nom de la mode. Deux mises en scène ont été particulièrement remarquées. À Nantes, deux militants installés à l'entrée des Galeries Lafayette se sont habillés en lapin et en vison. À Bordeaux, une cage avec des lapins blancs en peluche a aussi ému les passants. Les happenings ont permis au public d'entendre les cris des lapins. Partout, les militants ont tenu des stands d'information et ont distribué des tracts.

En février, à Metz, les militants se sont mobilisés devant le magasin Max Mara dans le cadre de la Fashion Week pour sensibiliser les gens aux cruautés de la filière de la fourrure. Ils étaient aussi devant les « salons du chiot » de Nantes et Antibes-Juan-les-Pins le 25 février pour lutter contre ce type d'événements et la marchandisation de nos compagnons.

#ANIMALERIES DE REFUGE #URGENCE ERRANCE FÉLINE

Février

En février, de nombreuses actions indépendantes ont eu lieu partout en France. Le 1^{er}, les militants parisiens étaient présents dans le square Boucicaut pour inaugurer le monument dédié aux animaux de guerre aux côtés de la mairie de Paris. Ce même jour, à Bessèges, puis le 10 à Saint-Martin-de-Ré, ils se rassemblaient pour sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par les chats errants. À Bonneville, le 20 février, ainsi qu'à Saint-Jorioz et Thonon-les-Bains le 24 février, ils ont profité de la projection du film *Vivre avec les loups* pour alerter la population sur les menaces qui pèsent sur ces animaux magnifiques.



À Paris



À Magescq

#STOP CORRIDA

3 mars

Ce jour-là avait lieu la première novellada de la saison à Magescq dans les Landes. Parce que l'union fait la force, les militants des Pyrénées-Atlantiques, du Gard et de l'Hérault ont répondu présent à l'appel des associations CRAC Europe et Landes Anti-Corrída. Ensemble, ils ont protesté contre ces immondes traditions.

SALON PRIMEVÈRE À LYON

1^{er} au 3 mars

Ces premiers jours de mars, l'antenne One Voice du Rhône était présente pour la troisième année consécutive au salon-rencontres de l'écologie et des alternatives Primevère à Lyon. Un salon très fréquenté qui rassemblait 485 exposants cette année et a permis de porter la voix de tous les animaux.

ILS PARLENT DE NOUS!

Muriel Arnal a répondu à de multiples invitations sur les plateaux et en duplex depuis le dernier numéro de votre magazine. Virgile Delâtre, directeur de One Voice, ainsi que nos chargés de campagne, avocats ou militants, ont participé à des reportages sur le travail de l'association. Morceaux choisis parmi nos trois mille mentions dans les médias nationaux et locaux. **Jessica Lefèvre-Grave**



INFILTRER UN FAUX REFUGE À BÉZIERS 19/11/23 – TF1 - Reportages Découverte

Le directeur de One Voice, notre chargé de campagne ainsi que notre avocate ont participé à un reportage de la « première chaîne » qui a permis de débloquent la plainte suivant notre infiltration de plusieurs mois et obtenir la saisie des animaux !



DÉBATTRE AVEC LE LOBBY DE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE 30/11/2023 – France Inter - La Terre au carré

Quand l'organe de propagande de l'expérimentation animale promet un débat auquel nous avons participé, sur la plus grande radio de France !

FAIRE DISPARAÎTRE UNE TRADITION BARBARE

Août & novembre 2023 – Groupe Centre France Quotidien

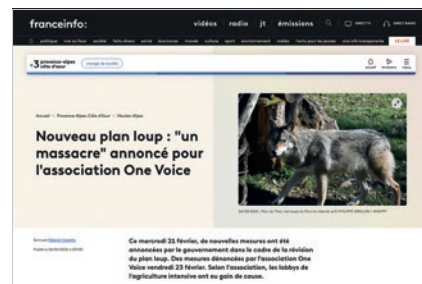
Rite de passage dans de nombreux villages de France, le « cou de l'oie » consiste pour des jeunes à devoir arracher la tête d'animaux devant les hurras de la foule. One Voice a dénoncé puis déposé plainte contre cette pratique, et appelle à son interdiction partout sur le territoire national.



EMPÊCHER LE DÉPART IMMINENT DES ORQUES

Janvier 2024 – Nice-Matin, Paris Match, les groupes Radio France et France Info, RTL, BFM TV, TF1, M6, Libé et tant d'autres...

Près de mille retombées presse ont été décomptées au mois de janvier sur notre engagement plein et entier à bloquer avec succès pendant au moins quatre mois le départ de Keijo, Wikie et Inouk dans un autre delphinarium au Japon, après avoir dénoncé la mort de Moana dans les bassins du Marineland d'Antibes.



PIÉTINER LA PROTECTION DES LOUPS, UN SPORT NATIONAL

24/02/24 – France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entre braconniers, pièges, éleveurs, ministre et présidente de la Commission européenne, les loups sont pris d'assaut. Nous dénonçons le danger permanent que subissent louves, louveteaux, loups et meutes en général, en France mais aussi dans l'ensemble de l'Union européenne. Inutile de vouloir sauver les éléphants en Afrique et les tigres en Asie si l'on s'en prend ici aux animaux sauvages en danger.



MEMPHIS UNE VIE VOLÉE PAR LES CHASSEURS

Paisible cheval à la robe baie, Memphis avait encore de belles années devant lui. Mais le 9 décembre 2023, alors qu'il paissait dans son pré charentais, sa vie s'est arrêtée net, emportée par une « balle perdue ». La femme qui s'en occupait chaque jour l'a retrouvé gisant dans une mare de sang, une plaie profonde sur les côtes.

Memphis est une victime collatérale des chasseurs. Le doute n'est pas permis, l'autopsie ayant confirmé la cause des blessures par balle. Ce jour-là, une battue aux sangliers avait justement lieu à proximité. Mais non contents de nier les faits, les chasseurs sont allés jusqu'à menacer l'amie de Memphis par des injures et un tir en l'air, car elle avait « osé » dénoncer ce drame. Et malgré les évidences, l'enquête pour retrouver les responsables a été classée sans suite.

Le décès tragique de Memphis constitue une preuve supplémentaire de la dangerosité des chasseurs, de la terreur qu'ils font régner sans être inquiétés. Armés jusqu'aux dents, équipés de fusils à longue portée, ils disposent d'un arsenal militaire pour confisquer la nature et en faire leur terrain exclusif de jeux criminels. Memphis en est mort un jour d'hiver. Il n'est pas le seul.

Pleinement mobilisés contre la chasse et ses dangers, nous luttons de toutes nos forces. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et sécuriser nos campagnes. Face à son inaction, nous l'avons attaqué en justice.

Memphis ne verra pas le printemps qui pointe. Pour lui et pour toutes les victimes de la chasse, nous continuerons à nous battre.

ONE-VOICE.FR